

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

**Délibération N°10 B**

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	21
VOTANTS :	25

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an **deux mil vingt-trois**

Le **Six Avril à 19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
"PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 31 Mars 2023 s'est réuni, à la  
Salle de la Grenette de Lapalisse, en séance ordinaire publique  
sous la présidence de

**Monsieur Jacques de CHABANNES, Président**

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. Mme QUATRESSOUS. M. BRUNIAU.  
Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. Mme MINARD de CHABANNES. M. BODIN.  
Mme PERICHON. Mme AUBIN
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT, pouvoir à M. PLANCHE
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES, pouvoir à Mme WALRAET
- Commune de LAPALISSE : M. BOUCHET, pouvoir à Mme QUATRESSOUS
- Commune de LAPALISSE : M. FERBOS, pouvoir à Mme CHERVIN

Madame Delphine THEVENOUX a été élue Secrétaire.

Le Conseil de Communauté du « Pays de Lapalisse »,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les propositions d'inscriptions budgétaires  
pour l'année 2023 présentées par Monsieur le Président pour  
chacun des budgets annexes,

Sur avis favorable de la Commission des Finances réunie  
le Jeudi 30 Mars 2023,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver les budgets primitifs pour l'exercice 2023  
qui s'équilibrent en dépenses et en recettes, y compris les  
reports, de la façon suivante :

**BUDGET ANNEXE HÉBERGEMENTS DE LOISIRS :**

- en section de fonctionnement :	111 000 €
- en section d'investissement :	150 448 €

**BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE CLOS DES ROSIERS :**

- en section de fonctionnement :	39 612 €
- en section d'investissement :	258 915€

BUDGET ANNEXE MOULIN DE LA VILLE À LAPALISSE :

- en section de fonctionnement : 30 000 €  
- en section d'investissement : 34 000 €

BUDGET ANNEXE MULTIPLE RURAL À SAINT ETIENNE DE VICQ :

- en section de fonctionnement : 11 250 €  
- en section d'investissement : 11 267 €

BUDGET AUTONOME OFFICE DE TOURISME :

- en section de fonctionnement : 297 000 €  
- en section d'investissement : 92 389 €

BUDGET ANNEXE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE :

- en section de fonctionnement : 190 000 €  
- en section d'investissement : 20 788 €

BUDGET ANNEXE ZAE « PRÈS DE LA GRANDE ROUTE » :

- en section de fonctionnement : 123 500 €  
- en section d'investissement : 299 705 €

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de Vichy le : 19 AVR. 2023  
Publié ou Notifié  
le : 7 AVR. 2023  
Accusé Réception en Sous-Préfecture  
le :  
Ou Accusé Réception de la télétransmission  
le :

Le Président,  
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"